

DÉVELOPPEMENT D'UNE RÉGIE BIOLOGIQUE DE LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES DANS UNE BLEUETIÈRE AMÉNAGÉE SANS HEXAZINONE – 2012

Mireille Bellemare¹, Véronique Moreau¹, Pierre-Olivier Martel², Andrée Tremblay² et Gérard Bouchard³

No de projet : 12-INNO3-04

Durée : 10/2011 au 11/2012

FAITS SAILLANTS

À la suite des phases précédentes, le projet « Développement d'une régie biologique de lutte contre les mauvaises herbes dans une bleuetière aménagée sans hexazinone – 2012 » a été mis en place à la bleuetière de la Ferme des Chutes de Saint-Félicien. Plusieurs pratiques culturales visant à diminuer la pression des mauvaises herbes sur le bleuetier ont été suivies et testées. Les résultats de ces pratiques varient selon les différents traitements et l'espèce de mauvaise herbe visée. Cependant, aucun n'a apporté de solution exceptionnelle. La problématique du contrôle des mauvaises herbes en est une à long terme et globalement, on peut observer une diminution de la pression de ces dernières.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

L'objectif de cette recherche était d'élaborer un plan cultural de lutte contre les mauvaises herbes en bleuetière biologique aménagée directement de la forêt, sans hexazinone. Le but était donc d'outiller adéquatement les conseillers et les producteurs. Pour ce faire, plusieurs suivis et essais ont été réalisés : les suivis des applications de paillis de 2009, de la tonte du cornouiller du Canada de 2011, de l'arrachage manuel de la fougère-aigle de 2011 et des tailles thermiques et acidifications qui sont faites depuis le début de l'aménagement. De nouveaux essais ont été mis en place : une tonte du cornouiller du Canada et un arrachage manuel de la fougère-aigle à plus grandes échelles, des tailles des mauvaises herbes plus hautes que le bleuetier, un contrôle des mauvaises herbes avec de la vapeur et des eaux florales et un fauchage haut du kalmia à feuilles étroites.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE OU LA DISCIPLINE

L'application de paillis localisée pour le contrôle du cornouiller du Canada est intéressante uniquement si le bleuetier a une faible densité puisqu'il affecte aussi ce dernier. Les tailles thermiques et l'ajout de soufre pour l'acidification du sol n'ont pas permis de démontrer qu'un traitement était plus efficace que l'autre en 2012. À court terme, on a observé une tendance à la diminution des mauvaises herbes dans l'ensemble de la bleuetière (comparaison données 2011-2012). Il faut noter que le pH visé de 4,0 n'a pas été atteint en 2012. En ce qui concerne les tontes du cornouiller du Canada au coupe-herbe, celles de 2011 n'ont pas démontré d'effet durable à moyen terme. Les trois tontes de 2012 ont réellement fait diminuer le cornouiller du Canada, mais il reste à voir en 2013 si les résultats seront encore concluants. La densité du bleuetier doit être faible pour entreprendre ce traitement. Les arrachages manuels de la fougère de 2011 n'étaient pas concluants en raison de la petite échelle des essais. En 2012, les parcelles étaient plus grandes et après quatre arrachages, une diminution du pourcentage de recouvrement a été observée. Ici aussi, il faudra valider la pérennité du traitement. Les tailles hautes des mauvaises herbes plus hautes que le bleuetier réalisées en 2012 ont permis de constater que les mauvaises herbes ne disparaissent pas de la bleuetière mais leur conformation change (elles deviennent rabougries). Cette pratique est problématique en raison des débris de fauche qu'elle laisse sur les bleuetiers. Pour les essais d'eaux florales (épinette noire, verge d'or, thé

¹ Club Conseil Bleuet

² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

³ Bleuetière Ferme des Chutes, Saint-Félicien

du labrador et sauge blanche) et de la vapeur, aucun effet répressif n'a été observé sur les mauvaises herbes. Des essais plus poussés pourraient peut-être permettre d'obtenir des résultats intéressants. Enfin, les deux fauchages ras du kalmia à feuilles étroites ont mené à une diminution du recouvrement. Ces résultats seront-ils durables? Il faut garder en tête que ce traitement n'est réalisable qu'en faible présence du bleuetier.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Globalement, les opérations qui permettent d'apporter de la lumière au bleuetier sont favorables. Par exemple, l'amélioration de la machinerie pour les tailles hautes serait bénéfique puisque les débris laissés dans la bleuetière directement sur les plantes sont nuisibles. Une avenue intéressante semble être l'application localisée de vapeur avec un appareil performant. Enfin, puisque bien souvent les opérations culturales réalisées le sont dans un secteur où la densité du bleuetier est faible, il faut garder en tête la réintroduction du bleuetier afin que ce soit ce dernier qui s'implante dans l'espace laissé libre et non d'autres espèces. Nous ne pouvons recommander d'opérations culturales à grande échelle actuellement, il faut donc poursuivre la démarche afin d'amener la densité de mauvaises herbes à un taux acceptable et un rendement en bleuets satisfaisant.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Responsable du projet : Mireille Bellemare, M.Sc. Biologie, Club Conseil Bleuet
Téléphone : 418 239-0080 poste 22
Télécopieur : 418 239-1050
Courriel : clubbleuet.mbellemare@videotron.ca

AUTRES TRAVAUX DE L'AUTEUR / RÉFÉRENCES SUR LE MÊME SUJET

CABC, 2004. *Renseignements sur la production de bleuets nains biologiques*. Centre d'agriculture biologique du Canada, 50 pages.

Drummond, F. J. Smagula, S. Annis, D. Yarborough. 2009. *Organic wild blueberry production*. MAFES Bulletin 852, 44 pages.

Yarborough, D. 2005. *Cultural management pH*. University of Maine Cooperative Extension Wild Blueberry Fact Sheet 254. <http://www.wildblueberries.maine.edu/PDF/Management/254.pdf>

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique. Merci aussi à M. Jean Lafond d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la relecture et les commentaires avisés tout au long du projet.